

PROCHAINES ÉTAPES

COINTRIN Les modifications de zones Cointrin Ouest et Cointrin Est ont été transmises au Grand Conseil pour examen. Parallèlement, des plans localisés de quartier (PLQ) vont être élaborés sur plusieurs secteurs où des propriétaires ont exprimé leur intérêt à développer un projet (chemin des Ailes/chemin du Ruisseau; chemin de l'Avanchet; chemin de la Violette/chemin Riant-Bosquet).

CORBILLETES Un projet de modification de zones a été déposé par le Conseil d'Etat au Grand Conseil. Des orientations complémentaires sont à l'étude par le département.

PRÉ-BOIS Un PLQ est en préparation, sur la base d'un projet développé par les différents propriétaires.

QUARTIER DE L'ÉTANG Le plan localisé de quartier prévoyant 1000 nouveaux logements a été adopté en 2015. Les premières autorisations de construire ont été délivrées et les travaux préparatoires à la construction ont démarré.

POINTE DU BOUCHET Un PLQ est en préparation, sur la base d'un projet développé par le propriétaire.

LE GRAND PROJET EN CHIFFRES

COMMUNES CONCERNÉES

Vernier et Meyrin.

PÉRIMÈTRE

environ 186 hectares - 6 secteurs -
1 aéroport international, 1 autoroute.

ACTUELLEMENT

environ 9000 habitants et 10'000 emplois.

POTENTIEL HORIZON 2030

environ 2200 à 2500 nouveaux logements et
5700 emplois planifiés, dont 1000 logements et
2500 emplois pour le quartier de l'Étang.



Séance de concertation (© Cellence)

CONCERTATION

La mutation urbaine projetée sur le secteur Vernier-Meyrin-Aéroport s'accompagne de plans localisés de quartier (PLQ) fixant le cadre des futures constructions. Ces PLQ sont élaborés avec les autorités communales, en concertation avec les habitants, propriétaires et voisins.

Ces démarches sont une véritable opportunité pour améliorer de manière participative les projets urbains. Elles reposent sur le principe que les individus sont parties prenantes de leur quartier et de leurs espaces de vie. Les participants peuvent nourrir le processus par leur connaissance de terrain dans le cadre d'un dialogue sincère et constructif avec l'Etat et les porteurs de projets. Une telle démarche s'est déroulée en 2017 pour le secteur du chemin de l'Avanchet.

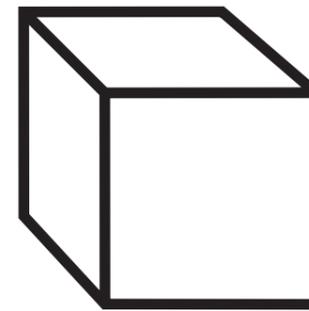
NOUS SUIVRE SUR

nouveauxquartiers.ge.ch

i GE-nouveaux quartiers



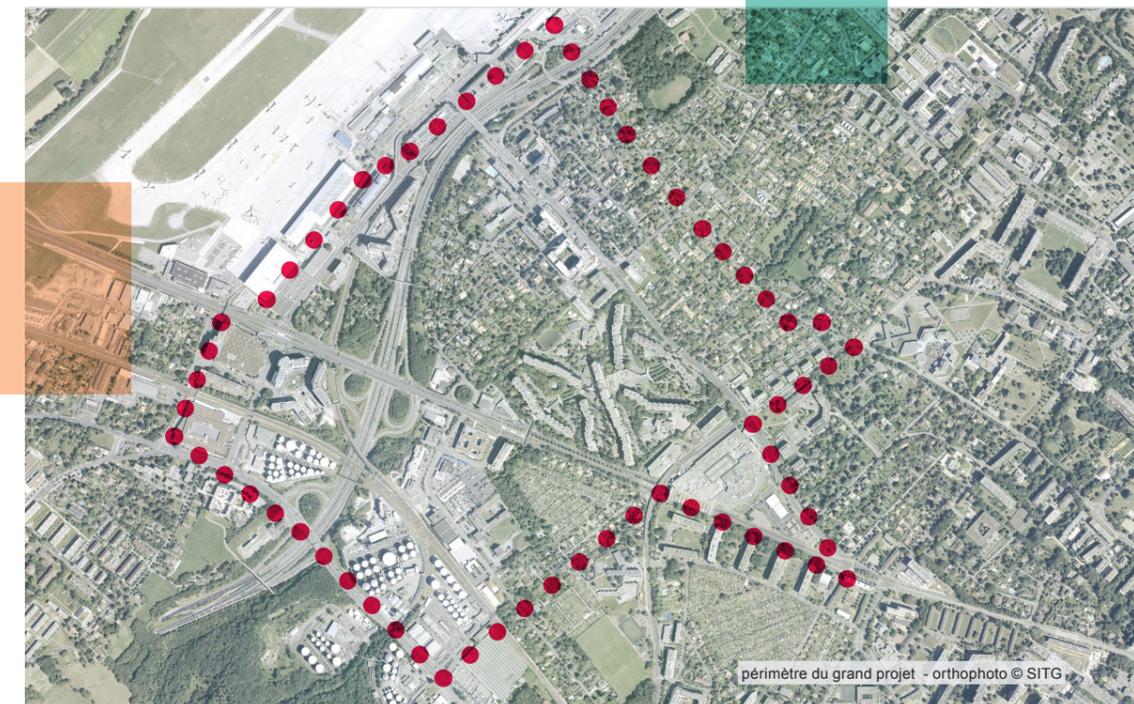
Concertation PLQ Ch. de l'Avanchet : diagnostic avec les habitants



VERNIER-MEYRIN- AÉROPORT

UN GRAND PROJET URBAIN

mars 2018



périmètre du grand projet - orthophoto © SITG

Le projet Vernier-Meyrin-Aéroport (VMA) s'étend sur 186 hectares, de part et d'autre de la route de Meyrin et de l'avenue Louis-Casaï. Il est l'un des dix grands projets de développement urbain du plan directeur cantonal 2030.

Conduit conjointement par le canton et les communes, le grand projet présente un potentiel pour des logements et des emplois, proches du centre-ville et de l'aéroport, et bien desservis par les infrastructures de transport. Ce développement se fera au gré de l'adoption des plans de quartier.

Le potentiel est à ce jour évalué à environ 2200 à 2500 logements et 5700 emplois planifiés à l'horizon 2030. Le secteur accueillera ces nouveaux logements et emplois, tout en développant des équipements publics - crèche, école, maison de quartier, équipements sportifs... - et des espaces publics qui participent à la qualité de vie en ville.

Cette densification est envisagée de manière progressive, en tenant compte des évolutions propres à chaque propriétaire foncier.

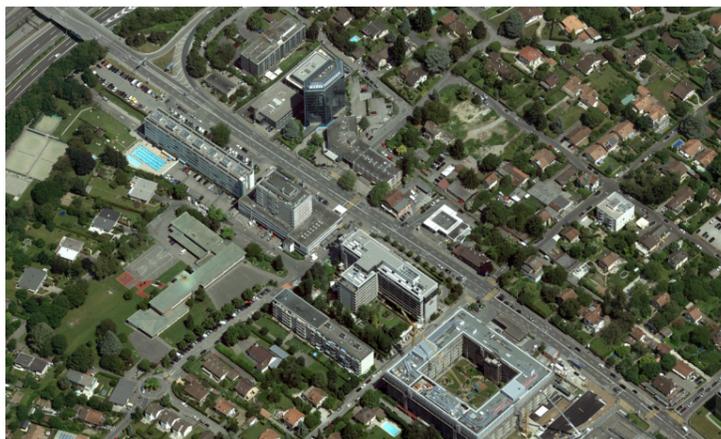


UN PROJET FONDÉ SUR LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Le territoire est attractif de par sa situation dans l'agglomération. Il est morcelé en divers sous-secteurs avec une identité différente. Par endroits, il est soumis aux nuisances de l'aéroport et des axes routiers. Par ailleurs, l'occupation du sol est variée, avec une présence notable de nature en ville. La réalité foncière du périmètre est complexe, composée de nombreuses parcelles en mains privées. L'évolution du territoire se fera de manière progressive, sur des dizaines d'années.

QUALITÉ DE VIE

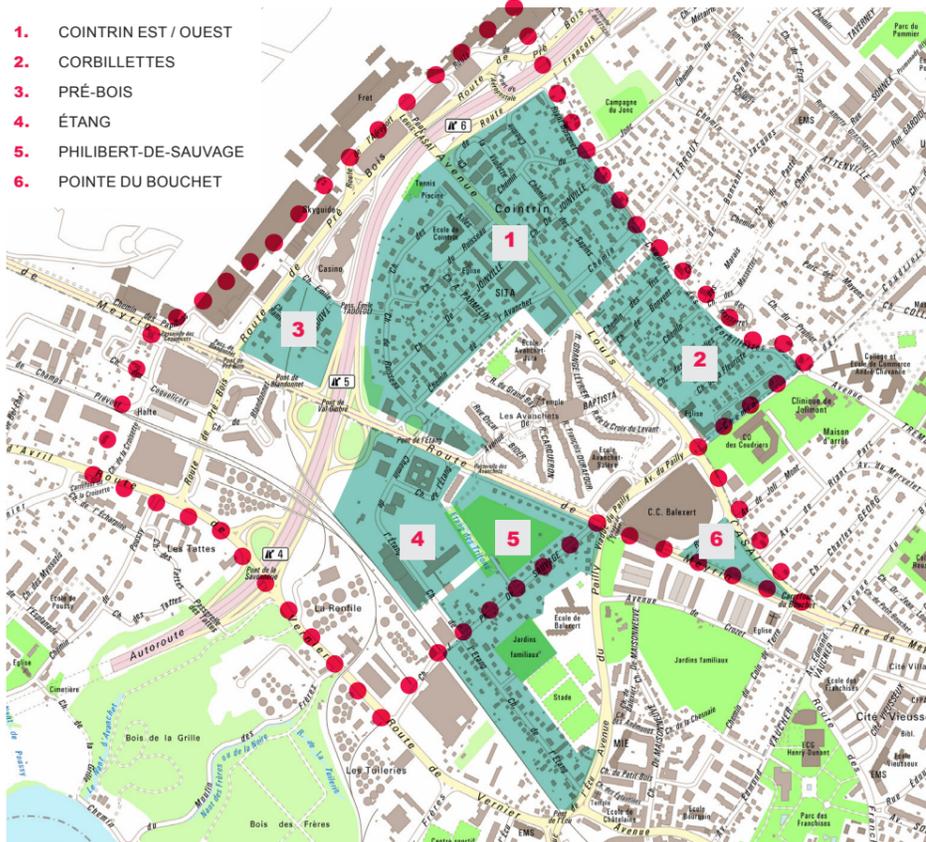
Les futurs quartiers de VMA s'appuieront sur les principes du développement durable et feront la part belle à la qualité de vie des habitants.



Un territoire aux identités variées (© Etat de Genève)



Projet de l'Étang (© quartierdeletang.ch)



Secteurs du grand projet Vernier-Meyrin-Aéroport



Secteurs Cointrin : vers un réseau d'espaces publics et collectifs (© bureau jbbm)

URBANISATION

1. DANS LES SECTEURS DE COINTRIN EST/OUEST, l'objectif est de réaliser des quartiers composés de logements et activités avec des bâtiments de type «îlot ouverts». Cette forme urbaine permettra une architecture diversifiée, des gabarits variés plus bas en cœur de quartier, plus hauts ailleurs, par exemple en bordure de l'autoroute ou du quartier des Avanchets. La végétation existante sera prise en compte. Des espaces publics de proximité seront réalisés, comme des places, parcs et liaisons vertes. Des emplacements seront réservés aux futurs équipements publics à réaliser: salles de sport, nouvelle école, crèche... Par ailleurs, à proximité de l'aéroport et de l'autoroute, des bureaux seront majoritairement réalisés. Enfin, l'avenue Louis-Casaï sera requalifiée: amélioration de la mobilité douce, aménagement pour les transports publics, plantation d'arbres...

2. LE SECTEUR DES CORBILLETES se transformera progressivement pour laisser place à davantage de logements et avec des orientations d'aménagement privilégiant la qualité comme pour Cointrin Est et Ouest.

3. DANS LE SECTEUR DE PRÉ-BOIS, il est prévu de requalifier les abords de la route de Meyrin avec la création d'une place, de réaliser des commerces et des bureaux. Un équipement sportif ou de loisirs est également envisagé.

4. DANS LE SECTEUR DE L'ÉTANG, il s'agit de convertir une zone d'activités en un nouveau quartier urbain, accueillant 1000 logements, des équipements publics, bureaux et commerces.

5. LE SECTEUR PHILIBERT-DE-SAUVAGE va faire l'objet d'une démarche de concertation afin de déterminer la vocation future du site et d'évaluer son potentiel de développement, dans une vision élargie avec le grand projet voisin (Châtelaine).

6. DANS LE SECTEUR DE LA POINTE DU BOUCHET, une revalorisation des espaces situés entre la route de Meyrin et l'avenue Louis-Casaï est recherchée, par le développement de nouveaux bâtiments de commerces et de bureaux ainsi que par l'amélioration des espaces publics.

DES QUARTIERS POUR TOUS

Sur l'ensemble du territoire du grand projet, il est prévu de réaliser des logements de divers types quel que soit le secteur: logements d'utilité publique, logements locatifs «libres», propriété par étage.

MOBILITÉ

L'objectif global est d'augmenter l'offre de transports publics et l'usage de la mobilité douce tout en maîtrisant la croissance du trafic automobile. Il s'agit aussi de canaliser sur les grands axes le trafic automobile de transit, afin d'éviter les nuisances dans les cœurs des quartiers.



Route de Meyrin (© Etat de Genève)

PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT

Le patrimoine végétal sera pris en compte dans le développement urbain et sera renouvelé si nécessaire. Cela pourra se faire au sein des espaces privés des futurs immeubles ou sous forme de parcs ou promenades arborés. Les ambitions environnementales du grand projet sont également élevées en matière de gestion de l'énergie (performance des bâtiments, énergies renouvelables...), de l'eau (rétention de l'eau de pluie), des terres et remblais ou du bruit.



Un patrimoine végétal à évaluer pour une bonne intégration des projets futurs (© Etat de Genève)